

# Compte rendu du Conseil Municipal du 20 Août 2020

**Étaient présents :** Stéphane Ginevra, Jean-Paul Carlier, Martine Duffaud, Gilles Helft, Marion Gros-Dumoulin, Pierre-François Léonard, Romain Poyet, Guy Vernet, Camille Sanchis

**Excusés :** Guillaume Domecq, Capucine Malbrain

Secrétaire de séance : Martine Duffaud

## **ORDRE DU JOUR :**

- Préparation réunion publique + pique-nique du 30 août
- Rédaction/préparation des ordres du jour pour les Conseils municipaux.
- Proposition pour l'organisation d'une Réunion Publique le 6/11 à 18h30 : PLUi
- Enveloppe de la PREF07 dotation soutien investissement local. Peut-on lancer un projet pour fin 2020 début 2021 ?
- Points sur les différents Ateliers-Projets en cours
- Nouvelle convention CDG07
- Ralentisseurs à Chirols ?

## PIQUE-NIQUE DU 30 AOÛT

Le pique-nique est annulé. Une visite des élus aux habitants de chaque hameau est envisagée en octobre. L'organisation sera fixée lors d'une réunion le 11 septembre à 18h à la mairie.

## REDACTION DES ORDRES DU JOUR POUR LES CONSEILS MUNICIPAUX

La discussion porte sur la possibilité pour chaque élu d'établir l'ordre du jour du conseil municipal à venir. Il est décidé que chacun pourra faire parvenir à Mr Le Maire une semaine avant le conseil les points qu'il souhaite mettre à l'ordre du jour. Mr le Maire établit l'ordre du jour et l'envoie aux conseillers

## REUNION PUBLIQUE PLUI

Camille Sanchis a participé à une réunion PLUI à la communauté de communes, l'élaboration du PLUI avance, l'enquête publique devrait se faire cet hiver, beaucoup de projets sont en attente de l'adoption du PLUI.(plan local d'urbanisme intercommunal)

Camille propose d'expliquer les tenants et les aboutissants du PLUI lors d'une réunion publique le **6 novembre à 18H30 en salle polyvalente**

## ENVELOPPE DE LA PRÉFECTURE DE L'ARDÈCHE

Il s'agit d'une dotation accordée aux communes pour relancer l'économie, l'artisanat après la crise sanitaire. La somme accordée n'est pas connue. Mais il faut lancer le projet en 2020.

Deux projets sont évoqués : la rénovation de l'appartement au-dessus de la salle des associations et la consolidation de la tour du bâtiment du musée qui continue à se dégrader. Les deux dossiers seront élaborés, la population sera consultée pour choisir le projet à réaliser.

### POINT SUR LES ATELIERS PROJETS (A-P) EN COURS

Les conseillers résument le déroulé de l'atelier projet qu'ils ont animé.

A-P SALLE POLYVALENTE le 11 juillet : une douzaines de participants ont fait ressortir quelques points qui seront retravaillés pour apporter des solutions ; l'entretien, les nuisances, l'accès et le parking.

A-P D E C I ; le 23 juillet. Le compte rendu de cet atelier est en cours de finalisation. La construction des réserves d'eau (bâches) pour les pompiers , a été abordée. Les propriétaires de piscine seront sollicités. Les bornes incendie présentes sur la commune seront contrôlées.

A-P CIMETIERE le 16 juillet : Les travaux de réorganisation du cimetière devraient se faire au printemps 2021 , les familles concernées recevront un courrier d'information de la mairie , une annonce paraîtra prochainement dans la presse locale.

A-P ECO QUARTIER le 15 juillet : 5 personnes participaient à cet atelier projet La DDT impose une zone de 30m autour de l'éco quartier (défense incendie,) ce qui impliquerait l'achat des parcelles de bois, cela pourrait remettre en cause le projet. Pour l'accessibilité la DDE sera sollicitée, le projet d'une route débouchant sur la route de Vals sera étudié.

A-P FAYSSSES le 11 juillet Une quinzaine de personnes participent à cet atelier. Bien que les faysses offrent de multiples possibilités d'exploitation, la mise en œuvre reste difficile, il faudra résoudre des questions de gouvernance, la création d'une association qui pourrait passer des conventions pour sécuriser ceux qui voudraient installer des cultures sur les faysses. Il faudra trouver un accord pour que les producteurs actuels et les nouveaux qui voudraient venir, puissent cohabiter.

A-P EAU ASSAINISSEMENT : Une première réunion, entre élus, s'est tenue pour préparer la réunion-débat du 1<sup>er</sup> septembre à 18h à la salle polyvalente et où seront précisés les objectifs de cet atelier-projet au vu des enjeux de la future gestion de l'eau potable de la commune. Le prix actuel du m<sup>3</sup> d'eau facturé à Chirols est loin de son prix de revient réel pour la commune. D'après un bureau d'étude, il devrait s'établir autour de 4,50€/m<sup>3</sup>. Par comparaison, les prix du Seba sont bien plus intéressants et pour un meilleur service.

Quant au schéma général d'assainissement, il doit être finalisé courant septembre, on y reviendra.

REUNION PUBLIQUE /BASILIQUE DE SAINT PIERRE DE COLOMBIER. Il s'agit de savoir comment la population de Chirols souhaite que le conseil municipal se positionne quant à la construction de la basilique ou chapelle de Saint Pierre de Colombier. Une augmentation conséquente de la circulation sur les départementales impacterait les habitants de Chirols qui craignent aussi des inconvénients écologiques.

Il est demandé au conseil municipal d'être solidaire des amis de la Bourges , et de défendre la charte environnementale locale. Une majorité des participants à cette réunion (une vingtaine de personnes) est hostile à cette construction.

ADOPTION DU RÈGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL. Le règlement présenté et précédemment débattu est adopté à l'unanimité, il sera en annexe à ce compte rendu.

RALENTISSEURS SUR LES ROUTES DE LA COMMUNE. Un atelier projet sera créé pour recueillir l'avis de la population sur ce sujet de sécurité sur les routes de Chirols en particulier à Rabeyrie , au Moulin et sur la traversée du village.

CONVENTION CENTRE DE GESTION 07. Il s'agit pour la commune de renouveler la convention avec le centre de gestion qui s'occupe gérer la retraite des agents communaux.

Adoptée à l'unanimité

CONFIRMATION DU PRIX DE RÉSILIATION D'UN CONTRAT D'EAU POTABLE. Le montant de la résiliation d'un contrat d'abonnement d'eau potable est confirmé à 200€ .

Adoptée à l'unanimité

### QUESTIONS DIVERSES

Conséquence de la crise sanitaire le port du masque, sur tous les marchés, a été rendu obligatoire par arrêté préfectoral. La gendarmerie pourra contrôler l'application de cette mesure.

**La commune recherche un accompagnateur pour les enfants de moins de 5 ans dans le car scolaire. Candidature à déposer à la mairie.**

L'ordre du jour étant épuisé le conseil se termine à 21h15

LE PROCHAIN CONSEIL AURA LIEU LE 24 SEPTEMBRE à 18H à la SALLE POLYVALENTE